

Chaque jour, 10 enfants sont blessés dans un accident de la route L'âge critique se situe entre 11 et 14 ans

L'an dernier, on a recensé chaque jour 10 accidents de la route dans lesquels un enfant de moins de 15 ans a été blessé ou tué. Les accidents impliquant des enfants surviennent essentiellement au début et à la fin des heures de cours et dans près de la moitié des cas, il s'agit de jeunes piétons ou cyclistes. C'est entre 11 et 14 ans que le nombre de victimes est le plus important. Ces chiffres sont issus d'un nouveau rapport sur les enfants dans la circulation publié par l'institut Vias à l'occasion de la rentrée des classes.

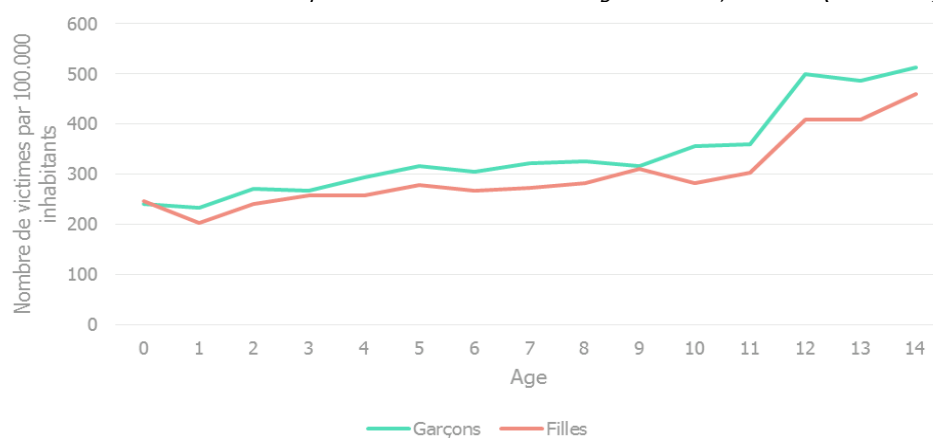
En 2017, on a dénombré 14 tués dans la circulation parmi les enfants de moins de 15 ans. Il y a 10 ans, ce nombre était de 36 et au début des années 90, il s'élevait même à 90. La part des enfants dans le nombre total de tués sur la route a aussi régressé, passant de plus de 5% au début des années 90 à 2% aujourd'hui. Pourtant, chaque jour, on compte encore 10 accidents dans lesquels un enfant est blessé (3602 au total) ; en 2007, ce nombre était de 15. Quasiment la moitié des victimes de moins de 15 ans sont des cyclistes (24%) ou des piétons (23%).

Hausse du nombre de victimes à partir de 11 ans

Le nombre de victimes commence à augmenter considérablement à partir de l'âge de 11 ans et est le plus élevé à 14 ans. C'est typiquement un âge auquel beaucoup d'enfants se rendent à l'école en toute autonomie. Il est par conséquent primordial de bien les préparer à faire le grand saut.

Les garçons sont plus souvent impliqués dans un accident que les filles, mais cette différence est plus prononcée à partir de l'âge de 10 ans et s'accroît encore par la suite.

Nombre de victimes de la route par 100.000 habitants selon l'âge et le sexe, 0-14 ans (2015-2017)



Pic d'accidents après les heures de cours et le mercredi midi

Les grands pics d'accidents se situent les jours de semaine entre 16 et 17h et le mercredi à midi, soit à la fin des cours. La nuit, et surtout les nuits de week-end, la part de victimes de la route chez les enfants est beaucoup plus faible que pour le nombre total de victimes.

59% des accidents dans lesquels un enfant est impliqué se produisent en agglomération. C'est plus que pour l'ensemble des usagers tous âges confondus. La plupart des accidents ayant lieu sur le trajet de l'école, surviennent dans un rayon de 300m en dehors de la zone 30 autour de l'école.

Grande responsabilité des parents

Les parents jouent un rôle de premier plan dans la sécurité routière de leurs enfants. En raison de l'autonomie restreinte des enfants, ce sont notamment eux qui déterminent le mode de transport de leur progéniture. En leur inculquant les connaissances et les aptitudes requises, ils prennent activement part à l'éducation à la circulation.

Les parents se portent garants de la sécurité routière des enfants lorsqu'ils les transportent en voiture. Les enfants de moins d'1,35m doivent être transportés dans un dispositif de retenue pour enfants qui leur est adapté. Selon une étude récente de l'institut Vias, seuls 23% des enfants sont correctement attachés dans un siège-enfant adapté et 13% ne sont pas du tout attachés.

Seuls à l'école ? Oui mais à partir de quel âge ?

Les parents se demandent souvent à quel âge ils peuvent laisser leur enfant aller seul à l'école. En fait, cela dépend d'une multitude de facteurs tels que l'environnement routier, le trafic (rare ou dense, lent ou rapide...), la maturité de l'enfant, son expérience de la rue, le temps qu'il fait... Des études ont néanmoins montré qu'avant 8-9 ans, les enfants ne sont pas capables de faire face à toutes les situations de circulation. Il ne faut donc pas surestimer l'enfant. Les premiers trajets doivent par ailleurs avoir été parcourus et "étudiés" ensemble au préalable.

Conseils pratiques pour les parents

Si l'enfant va à l'école à pied

1. Parcourez le trajet avec lui avant qu'il ne le fasse seul. Montrez-lui les endroits qui peuvent présenter un danger: entrées de garage et de parkings, allées, etc.
2. Apprenez-lui à traverser correctement, à savoir pas en courant et après avoir établi un contact visuel avec le conducteur pour être certain d'avoir été vu.
3. Insistez sur la nécessité de partir bien à temps pour ne pas devoir courir en chemin.

Si l'enfant va à l'école à vélo

1. Exercez-vous plusieurs fois à faire le trajet de l'école
2. Vérifiez qu'il est capable de rouler seul: arrive-t-il à regarder derrière lui et à lever le bras tout en gardant sa trajectoire, évalue-t-il correctement la vitesse des véhicules ?
3. Veillez à ce que votre enfant soit toujours bien visible et faites-lui porter un casque.

Si l'enfant est conduit à l'école en voiture

1. Si votre enfant mesure moins d'1m35, transportez-le toujours dans un siège-auto adapté.
2. Partez toujours bien à temps pour éviter de devoir vous dépêcher en cours de route.
3. Garez-vous de manière réglementaire, même si ce n'est que pour deux minutes. Une voiture mal stationnée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu.

Personne de contact

Benoit Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411